



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 20 mai 2011

N° 409

Politique

Les bénéficiaires du RSA comparés à des métastases



Laurent Wauquiez, ministre chargé des Affaires européennes et animateur du groupe La Droite sociale, s'est exprimé le dimanche 8 mai sur les aides sociales, en stigmatisant « les dérives de l'assistanat ». Il a qualifié ces aides de « cancer de la société française ».

Pour lutter contre ce « cancer », Laurent Wauquiez propose deux mesures : plafonner l'ensemble des minima sociaux à 75 % du smic et obliger les bénéficiaires du RSA à effectuer cinq heures hebdomadaires de travaux de « service social ». Ces propositions posent de nombreuses questions.

Le cliché de l'« assistanat »

Laurent Wauquiez veut mettre fin aux « dérives de l'assistanat ». Le ministre surfe sur le cliché du profiteur de l'aide sociale, contre le respectable travailleur.

Faut-il rappeler à Laurent Wauquiez que le RSA a justement été créé pour que le travail soit toujours plus rémunérateur que l'aide sociale, notamment en proposant un complément de revenu à des travailleurs précaires (le « RSA activité ») ? En mars 2011, le RSA a été versé à 1,8 million de personnes. La majorité des bénéficiaires (1,15 million) n'avaient pas d'activité et touchaient ce qu'on nomme un « RSA socle ». Mais 446 000 personnes gagnant un faible salaire ont touché une compensation du RSA. Contrairement au RMI, qu'il remplace, le RSA est en effet cumulable avec une activité, dans une certaine mesure. « *La philosophie du RSA*, précise Alice Brassens, de l'Agence nouvelle des solidarités actives, dans *Le Monde* du 9 mai 2011, *c'est de gagner plus si l'on travaille que si l'on n'a pas d'activité* ».

D'autre part, Laurent Wauquiez propose de « *plafonner le cumul de tous les minima sociaux à 75 % du smic, pas plus* ». Cela revient tout simplement à baisser le montant du RSA. Et encore une fois, plafonner les aides irait potentiellement à l'encontre de la philosophie du RSA, qui permet justement de travailler partiellement pour toucher un complément de revenu sans perdre son allocation, afin d'éviter les effets de seuil.

Le soi-disant débat lancé par Laurent Wauquiez stigmatise les bénéficiaires des minima sociaux en les assimilant à des profiteurs. Cette stratégie, si cela en est une, consiste à monter les classes les plus pauvres les unes contre les autres...

L'activité obligatoire risque d'entraîner des effets pervers

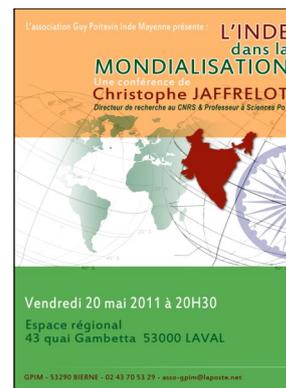
Autre proposition du ministre, instaurer « *chaque semaine cinq heures de service social* » obligatoire en contrepartie du RSA. Outre le fait que 446 000 bénéficiaires de cette allocation travaillent, comme expliqué ci-dessus, cette proposition présente un certain nombre de risques, précise Alice Brassens : « *C'est illogique : le RSA implique déjà l'obligation de suivre un parcours d'insertion dans l'emploi, sous peine de radiation* ». De plus, les travaux proposés par le ministre, qu'il s'agisse de « *l'accueil de service public* » ou de la surveillance des sorties d'école, sont déjà le plus souvent des postes en contrats aidés, justement proposés à des publics en réinsertion. Remplacer ces personnes – généralement rémunérées sur des contrats d'une vingtaine d'heures – par des allocataires du RSA reviendrait à substituer un public de travailleurs « bénévoles » à des salariés bénéficiant de contrats aidés qui ouvrent droit à des cotisations retraite et chômage. Donc à aggraver la précarité globale.

À vos agendas

Vendredi 20 mai, à Laval Christophe Jaffrelot et l'Inde

Ce vendredi 20 mai, à 20 h 30, à l'Espace régional (43 quai Gambetta), à Laval, l'association Guy-Poitevin-Inde-Mayenne organise une conférence avec Christophe Jaffrelot, directeur de recherche au CNRS, professeur à Sciences-Po, sur le thème : « L'Inde dans la mondialisation ».

Une présentation de l'action de Guy Poitevin, par Bernard Bel, précédera la conférence. Bernard Bel est chercheur au CNRS et l'éditeur du manuscrit de Guy Poitevin, *Ambedkar! Des intouchables chantent leur libérateur*, paru en 2009.



Les 21 et 22 mai, avec les « Coëvrons-Mayenne » : deux nouveautés au programme



Église de
Saint-Léger-en-Charnie

Samedi 21 mai, à 14 h 30, rendez-vous à l'église de Bais, avec le Pays d'art et d'histoire des Coëvrons-Mayenne, pour un circuit en voiture et à pied, pour découvrir des peintures murales dans des églises et chapelles du territoire (décors réalisés entre le XIII^e et le XIX^e siècle).

Dimanche 22 mai, à 15 h, découverte de l'église de Saint-Léger-en-Charnie (« *Une récente découverte a permis de confirmer toute sa richesse architecturale et ornementale* »).

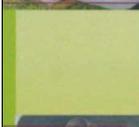
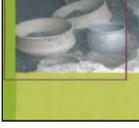
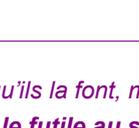
Tarifs : 5 euros / 3,50 euros (réduit).

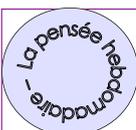
Ces deux initiatives feront l'objet de nouvelles programmations durant la saison.

Le 22 mai à Jublains Le point sur l'oppidum de Moulay

Le dimanche 22 mai, à Jublains, se déroule la dixième édition de la Journée gallo-romaine. Un programme dense attend les visiteurs, de 11 h à 18 h (entrée libre). Nous retiendrons plus particulièrement, à 15 h, au musée archéologique départemental, une conférence d'Elven Le Goff, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), qui fera le point sur les fouilles de Moulay et l'avancée des recherches.



Les rendez-vous de la journée	
	11h00 Début des festivités
	11h30 Démonstration équestre et présentation de l'équipement d'un cavalier (parcours archéologique, durée 30 minutes)
	12h00 Réduction et coulée de fer (parcours archéologique, durée 30 minutes)
	14h00 Démonstration de combat et de gladiature (parcours archéologique, durée 30 minutes)
	14h30 Prestation dansée intitulée <i>Temps à contre</i> . Chorégraphie jazz avec 6 danseurs et 11 musiciens (théâtre, durée 20 minutes)
	15h00 Conférence par Elven Le Goff intitulée <i>Moulay : quoi de neuf sur l'oppidum ?</i> (musée, durée 1h)
	15h30 Démonstration de l'entraînement d'un cavalier (parcours archéologique, durée 20 minutes)
	16h00 Réduction et coulée de fer (parcours archéologique, durée 30 minutes)
	16h30 Défournement des céramiques (parcours archéologique, durée 30 minutes)
	17h30 Démonstration de combats équestres (parcours archéologique, durée 30 minutes)



« Si les hommes font l'histoire, non seulement ils ne savent pas qu'ils la font, mais ils ne savent pas ce qu'ils font ».

Claude Javeau, *Prendre le futile au sérieux*. Paris : édition du CERF (1998).